

De l'Art Urbain 2015

Avant-propos

Ce dossier pédagogique fait suite à celui *De l'espace public* (Robert Auzelle et le Séminaire Robert Auzelle) qui présente les finalités d'un enseignement conduisant à considérer l'espace public comme l'essentiel de l'art urbain et de l'éthique du cadre de vie.

Il est destiné aux enseignants et aux conférenciers de l'art urbain. Un diaporama accompagne ce dossier comme support visuel pour une conférence-débat.

L'introduction *De l'Art urbain* résume le premier dossier pédagogique *De l'espace public*. Il présente l'œuvre de Robert Auzelle en parallèle à l'enseignement du Séminaire Robert Auzelle (SRA).

Le premier chapitre *De l'Art urbain* apporte une réponse à la question posée en 1987, par Michel Ragon lors de la rencontre-débat sur *Les trois pouvoirs de l'art urbain*¹ « L'art urbain qu'est ce à dire ? ». Il indique les diverses acceptions de cette notion dans sa diversité à caractère évolutif dans le temps... Il nous invite à considérer l'art urbain, selon le SRA, comme

« Ensemble des démarches pluridisciplinaires pour améliorer le cadre de vie avec le souci d'évaluation

de la qualité architecturale, de la qualité de la vie sociale et du respect de l'environnement ».

A ce sujet, l'article de la revue *Equipement Magazine* « l'art urbain redéfinit l'urbanisme »² et l'article du *Moniteur* « l'attitude art urbain »³ incitent le professionnel du cadre de vie à adopter un comportement respectant de l'éthique du cadre de vie. Cette notion sera développée dans le troisième dossier pédagogique *De l'éthique du cadre de vie*.

Le second chapitre *De l'Art urbain* propose trois outils pédagogiques destinés aux enseignants des établissements d'enseignement supérieur pour diffuser des connaissances à caractère transdisciplinaire aux étudiants se préparant à exercer les métiers du cadre de vie : architecte, ingénieur, paysagiste, géographe, urbaniste...

1/ **Le Dossier documentaire**⁴, présente les principales œuvres des auteurs de l'Art urbain, de Vitruve (*Les dix livres d'architecture*) à Auzelle (*Clefs pour l'urbanisme*) que le SRA a sélectionné pour en conseiller la lecture et l'évocation par l'enseignant dans son cours.

2/ **Le Vocabulaire français de l'art urbain**⁵, se compose de planches mettant en vis-à-vis le texte et les illustrations correspondantes présentant les termes ou les notions permettant à quiconque de disposer de références qualifiant les choses de l'urbain « car mal nommer les choses c'est ajouter de la misère au monde » nous apprend Albert Camus.

3/ **Le Référentiel pour la qualité du cadre de vie**⁶, a un caractère méthodologique non normatif. Il décline autour des 3 critères d'évaluation de l'espace mentionnés dans la définition ci-dessus, en quoi il y a : qualité architecturale, qualité de la vie sociale et respect de l'environnement. Quelques items fondamentaux, dont la liste n'est pas exhaustive, précisent la nature des qualités.

¹ *Les Trois Pouvoirs de l'Art Urbain*, éd. SRA, 1987.

² « L'art urbain redéfinit l'urbanisme », *Equipement Magazine*, septembre 1994.

³ « L'attitude Art urbain », *Le Moniteur*, 18 février 2005.

⁴ Robert-Max ANTONI (sous la direction de.), *L'Art urbain, dossier documentaire*, éd. Certu, 2004.

⁵ Robert-Max ANTONI (sous la direction de.), *Le Vocabulaire français de l'Art urbain*, éd. Certu, 2010.

⁶ Robert-Max ANTONI (sous la direction de.), *Le Référentiel pour la qualité du cadre de vie*, éd. Certu, 2007.

Ces trois ouvrages sont consultables sur www.arturbain.fr à la rubrique « publications ».

Le troisième chapitre, *De l'art urbain* recommande quatre types de travaux pratiques. Ceux-ci ont pour objet de mettre en application les connaissances ci-dessus pour : analyser, imaginer, évaluer les qualités des espaces publics. Ces exercices font appel aux moyens des technologies de communication et d'informatique pour l'établissement d'un « projet urbain » impliquant l'espace public, notre bien à tous. Ils sont présentés également sur www.arturbain.fr dans les rubriques spécifiques ainsi que dans la rubrique « e- sensibilisation ». A savoir :

1/ **La carte postale**, exercice d'analyse et de représentation d'espaces publics, à proposer aux étudiants du niveau licence. Une page de format A4 synthétise en images un avis motivé sur les qualités originales des espaces publics observés.

2/ **Le concours international**, en langue française, interpelle des équipes pluridisciplinaires d'étudiants et d'enseignants du cycle de Master. De nombreux pays apportent leur vision de l'espace public sur un thème proposé chaque année par le SRA. Il offre une occasion de confrontation amicale. Le règlement diffuse les règles pédagogiques pour produire des travaux lisibles et pertinents dans un système de représentation (fiche A4 et A1) destiné à faciliter les comparaisons. L'importance est donnée au vis-à-vis entre l'état existant et l'état proposé des espaces publics pour justifier l'amélioration du cadre de vie apportée par le projet sur un site réel. Le jury des enseignants vote par internet sur une sélection du SRA pour classer les esquisses.

3/ **Les bourses de l'Art urbain**, (10 000€ environ y compris celles attribuées aux lauréats du Concours international) sont attribuées chaque année aux étudiants du cycle de Master ayant obtenu la mention très bien au jury de diplôme de l'établissement d'enseignement. Les lauréats sont sélectionnés par le SRA après appel à candidature. L'exercice consiste à mettre en forme le projet de fin d'études en respectant les prescriptions du règlement de présentation du projet sur une fiche A4.

4/ **Le Prix national arturbain.fr**, est un exercice d'évaluation des qualités des opérations sélectionnées présentées par des maîtres d'ouvrage. Les opérations lauréates, choisies par le SRA, illustrant le thème de réflexion annuel du SRA, elles sont présentées au public. Le jury des maires vote par internet pour désigner les opérations lauréates et le public vote aussi. Depuis 1997, les fiches de plus d'une centaine d'opérations figurent sur le site internet du SRA www.arturbain.fr.

Les annexes sont constituées par les quatre règlements des travaux pratiques : diverses informations utiles aux enseignants et aux conférenciers y figurent.

Enfin, le site internet www.arturbain.fr constitue une base de données consultée par des milliers d'internautes. Ceux-ci votent aussi lors des manifestations de présentation des esquisses et des opérations.

Robert-Max Antoni
Président-fondateur
du Séminaire Robert Auzelle